

## FICHE DE POSTE À EXIGENCES PARTICULIÈRES

REFERENCE		PEP-009-UEMA
<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Enseignant spécialisé en : unité d'enseignement autisme en maternelle UEMA</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Ces dispositifs médico-sociaux sont implantés dans les écoles suivantes : UEMA- École maternelle des Dames, Marseille 2ème (ARI) UEMA- École maternelle La Bricarde, Marseille 16 <sup>ème</sup> (APAR) UEMA- École maternelle Jean Maurel, Aix-en-Provence (APAR) UEMA- École maternelle Louis Pécout, La Ciotat (ARPEJH) UEMA- École maternelle Paul Cézanne, Miramas (AGAPEI 13)
	<b>CADRE GÉNÉRAL ET RÉFÉRENCES</b>	L'unité d'enseignement autisme en maternelle est un dispositif accueillant 7 élèves âgés de trois à six ans, ayant un diagnostic d'autisme et n'étant pas suffisamment autonomes pour être scolarisés en classe ordinaire. Ces unités sont adossées à un établissement médico-social. - 4 <sup>e</sup> plan autisme (2018-2022) - Instruction interministérielle N° DGCS/SD3B/DGOS/DGS/CNSA/2019/44 SDR4 du 25 février 2019 relative à la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles neuro-développementaux 2018-2022
<b>PROFIL DU POSTE</b>	<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre les temps d'enseignement.</li> <li>- Assurer la coordination pédagogique de l'unité d'enseignement.</li> <li>- Assurer la cohérence des projets personnalisés de scolarisation (PPS).</li> <li>- Partager, avec l'équipe du service médico-social un langage et des outils de réflexion communs.</li> <li>- Participer, avec l'équipe du service médico-social, aux évaluations et régulations du projet de l'enfant.</li> </ul>
	<b>COMPÉTENCES</b>	Le candidat : <ul style="list-style-type: none"> <li>- a une très bonne connaissance des troubles du spectre autistique (TSA),</li> <li>- sait travailler en équipe, en étroite partenariat avec les services médico-sociaux,</li> <li>- développe un niveau d'enseignement expert, adapté aux troubles du spectre autistique (TSA),</li> <li>- assure le pilotage du dispositif et est en capacité de développer les projets d'inclusion des élèves dans les classes de l'école maternelle ou élémentaire en concertation avec l'équipe enseignante.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>DIPLÔMES OU EXPÉRIENCE</b>	Être titulaire du CAPPEI ou équivalent.
	<b>NOMINATION</b>	Obtention du poste au barème après avis favorable de la commission d'entretiens.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	24 heures devant élèves + 108 heures annualisées de réunions, coordination et synthèse. L'organisation du service peut différer de celle des établissements scolaires.
	<b>MODALITÉS DE CANDIDATURE</b>	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS.  Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône n° 164 du 28 février 2022.
	<b>CONTACT</b>	IEN ASH responsable du dossier : Mme Le Mercier IEN ASH Ouest <a href="mailto:ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr">ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr</a> 0490490178